



REGLEMENT PARTICULIER

7^{ème} RALLYE DU SEL - VHC

17 Août 2024

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes et les règles spécifiques rallye VHC.

Ce règlement est identique à celui de la discipline moderne correspondante au 10^{ème} RALLYE DU SEL tant en prestations générales, règles spécifiques des rallyes VHC qu'en procédures de signalisation, sauf articles spécifiques ci-après.

PROGRAMME - HORAIRES

Identique au 10^{ème} RALLYE DU SEL 2024 Moderne

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du JURA organise le 17 Août 2024 en qualité d'organisateur Administratif et technique une compétition automobile régionale de Véhicules Historiques de Compétition dénommée :

7^{ème} RALLYE DU SEL - VHC

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile BOURGOGNE FRANCHE COMTE sous le numéro 56 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 437 en date du 18/06/2024.

Comité d'Organisation

Identique au 10^{ème} RALLYE DU SEL 2024 Moderne

Organisateur technique

Identique au 10^{ème} RALLYE DU SEL 2024 Moderne

1.1P. OFFICIELS

- Identique au 10^{ème} RALLYE DU SEL 2024
- Directeur de Course VHC : *Mr Hubert BENOIT* Licence n° 3617
- Commissaires Techniques VHC : *Mr Michel GUYOT* Licence n°4432

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye du SEL compte pour le Challenge Bourgogne Franche Comté 2024 VHC, le Challenge commissaires de la Ligue BFC et pour le Challenge VHC ASA JURA.

1.3P. VERIFICATIONS

Identique au 10^{ème} RALLYE DU SEL 2024 Moderne

Les concurrents devront présenter aux vérifications le PTH/PTN de la voiture ainsi que le passeport technique 3 volets ou, pour les concurrents étrangers, PTH accompagné du visa de l'ASN. (Sauf Groupe Rallye Classic de Compétition)

A noter, le présent règlement, la liste des concurrents engagés, la liste numérotés, les horaires de convocation et les divers renseignements concernant les équipages ne seront pas envoyées par courrier mais paraîtront sur le site internet : www.asajura.fr , rubrique Rallye du Sel / VHC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Identique au 10^{ème} RALLYE DU SEL 2024 Moderne

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 10 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs :..... **280 €**
- Equipage 50% ASA JURA :..... **270 €**
- Equipage 100% ASA JURA :..... **260 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs :..... **560 €**

Sur chaque engagement, il sera prélevé **5€** pour le challenge des commissaires de la Ligue Bourgogne Franche-Comté.

3.1.12P. Identique au 10^{ème} RALLYE DU SEL 2024 Moderne

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Joindre OBLIGATOIREMENT au bulletin d'inscription une photocopie de la 1ère page du PTH.

3.3P. ORDRE DE DEPART

Le départ du premier concurrent VHC sera donné avant le premier concurrent du 10^{ème} Rallye du Sel Moderne dans l'ordre croissant des numéros.

Le dernier concurrent VHC bénéficiera d'un écart de 15 mn avec le premier concurrent du 10^{ème} Rallye du Sel moderne.

Démo – VHC – Modernes – VHRS

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme aux règles Spécifiques Rallyes VHC 2024

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée uniquement à l'intérieur du parc d'assistance.

Lieu :

En face du restaurant « La Tonnelle »

38 Grande Rue - 39330 Pagnoz

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P. IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Identique au 10^{ème} RALLYE DU SEL 2024 Moderne

6.2P. RECONNAISSANCES

Identique au 10^{ème} RALLYE DU SEL 2024 Moderne

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

Identique au 10^{ème} RALLYE DU SEL 2024 Moderne

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques des rallyes VHC 2024

ARTICLE 10P. PRIX

Les 3 premiers du classement général seront récompensés par un trophée.

1^{er} scratch : Engagement 2025